



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Espace Caraïbes | 2003

Le Lorrain – Séguineau

Diagnostic préventif (2003)

Dominique Bonnissent



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30793>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Dominique Bonnissent, « Le Lorrain – Séguineau » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30793>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Lorrain – Séguineau

Diagnostic préventif (2003)

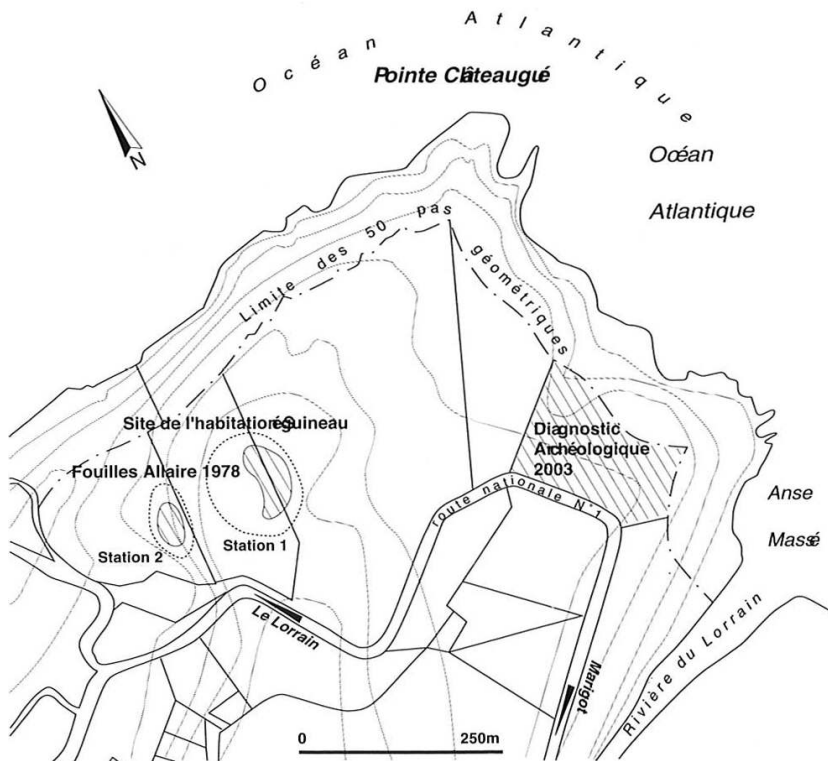
Dominique Bonnissent

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 Dans le cadre du projet de construction du lotissement « Caïali » au lieu-dit Séguineau, en arrière de la Pointe Châteaugué, un diagnostic archéologique a été réalisé sur les 2 ha concernés par les travaux (fig. 1). La pointe Châteaugué est dominée par un plateau à faible pendage bordé par des pentes abruptes qui mènent au rivage marin. La parcelle concernée est située sur la partie orientale du plateau. Elle se divise en deux unités topographiques principales. La première, de faible pendage, est située dans la moitié sud-ouest de la parcelle. La seconde est formée par le bord du plateau qui se subdivise en vallons à fortes pentes jusqu'au rivage. La partie orientale de la parcelle est délimitée par des parois escarpées creusées par la rivière du Lorrain. En amont de ce plateau, le site précolombien de l'habitation Séguineau avait été repéré à la suite de prospections dès le début des années 1950 par le R. P. Pinchon qui le décrit comme « arawak » (Pinchon 1952 ; 1963). Ce secteur fût à nouveau prospecté et deux sondages furent réalisés en 1978, ils confirmèrent la présence d'une occupation cedrosan-saladoïde (Allaire 1985).

Fig. 1 – Plan d'ensemble de la zone diagnostiquée et des vestiges amérindiens déjà repérés



DAO : D. Bonnissent (Inrap).

- 2 Une série de 10 sondages de reconnaissance en tranchées couvre la zone du projet de construction (fig. 2). Ces sondages ont été implantés de façon privilégiée sur les replats, plus propices à l'occupation humaine. La tranchée 4 a révélé des vestiges cedrosan-saladoïdes et la tranchée 2 des vestiges de l'époque coloniale.

Fig. 2 – Plan du site sur l'emprise du lotissement Caïali

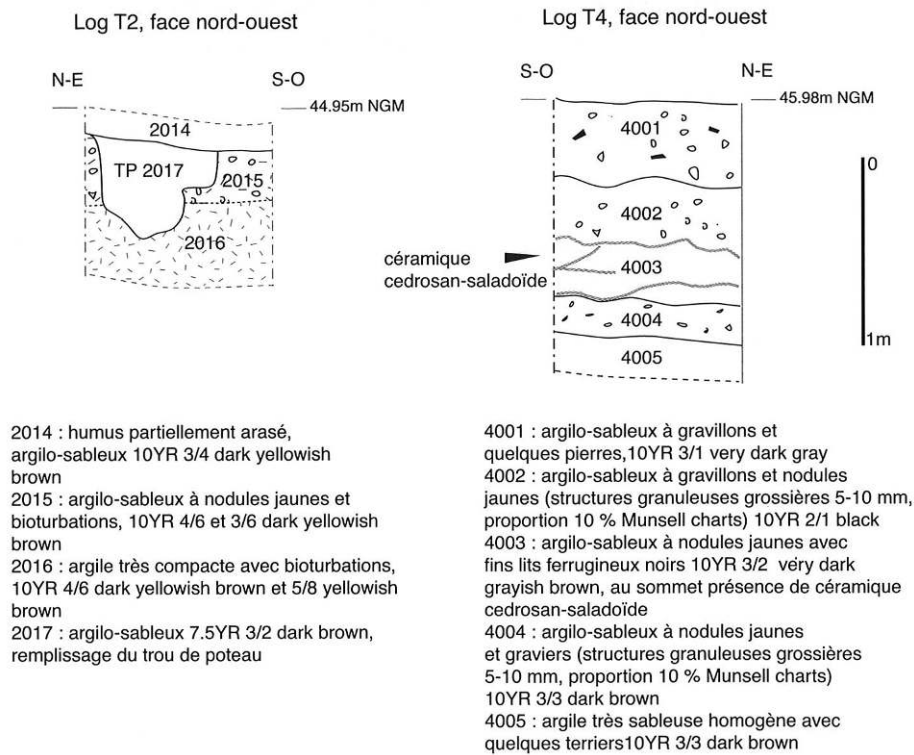


DAO : D. Bonnissent (Inrap).

3 La séquence stratigraphique (fig. 3) est similaire sur l'ensemble de la parcelle même si certains niveaux sont plus ou moins dilatés ou subdivisés selon les secteurs. De la base au sommet on observe :

- le *substratum* formé par une argile de couleur jaunâtre compacte et stérile ;
- un niveau constitué d'une matrice argilo-sableuse brune claire à nodules jaunes dont le sommet a révélé ponctuellement quelques artefacts amérindiens en place dans le sondage 4 ;
- un niveau argilo-sableux brun contenant du mobilier amérindien et colonial mélangé, il est interprété comme la portion remaniée de la séquence par les travaux agricoles ;
- la séquence se termine par une couche d'humus contenant des vestiges précolombiens, coloniaux et actuels. Les labours effectués sur le terrain ont provoqué le mélange des niveaux amérindiens et coloniaux. Néanmoins, la base des labours a épargné des vestiges précolombiens et n'a pas détruit les trous de poteau coloniaux dont seule la partie supérieure est arasée.

Fig. 3 – Log des tranchées 2 et 4



DAO : D. Bonnissent (Inrap).

Les vestiges cedrosan-saladoïdes

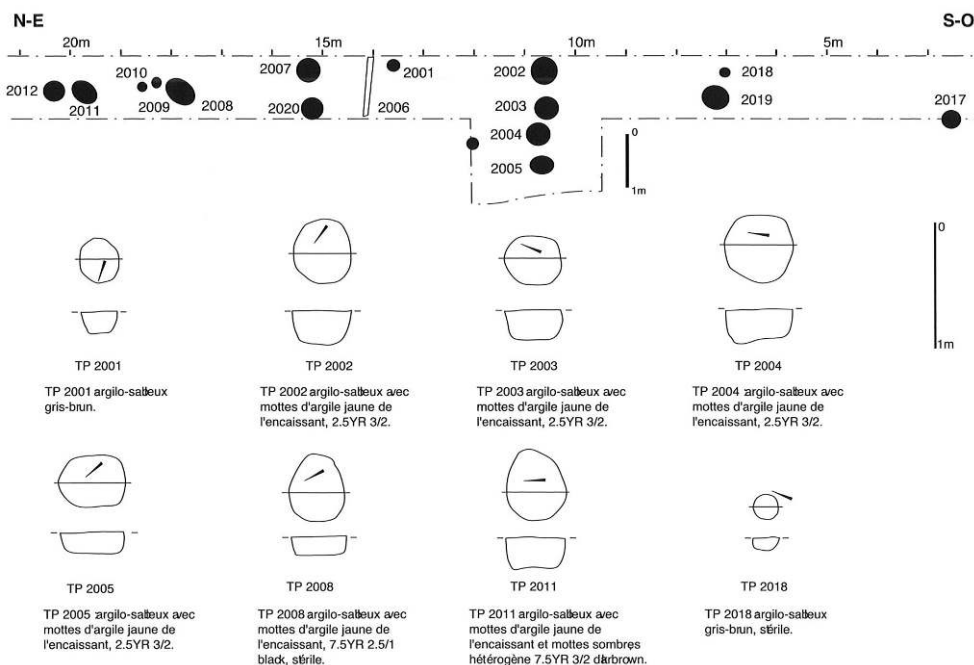
- 4 Le mobilier de la tranchée 4 a été retrouvé dans deux contextes différents, soit associé à des artefacts coloniaux dans les couches supérieures, soit en place au sommet du niveau 4003 sous la forme d'épandages diffus. La faune, coquilles et restes osseux, est totalement absente comme d'ailleurs dans tous les niveaux du site. On note seulement la présence de deux éclats de jaspe rouge.
- 5 Le sommet du niveau 4003 a fourni 39 tessons de céramique dont 24 ont été pris en compte dans des remontages sur cassures anciennes, ce qui est un indicateur de dépôt en position primaire de rejet. On dénombre 11 individus, dont 10 formes ouvertes pour une fermée. Les formes ouvertes sont des jattes et des écuelles dont le bord ourlé ou à collerette est engobé en rouge. On note également la présence de fragments de platines. Plusieurs types de préhension/suspension sont observés – oreille, anse rubanée, anse tabulaire – et décorés de motifs modelés-incisés et/ou engobés. Des décors incisés et colorés sont localisés à l'intérieur des récipients ouverts, sur les parois ou le fond. La seule forme fermée est un pot circulaire à bord droit, engobé en noir à l'intérieur et soigneusement poli. Le bord extérieur est engobé en rouge et la panse porte un décor peint en rouge et blanc avec des zones en réserve. Ce petit assemblage céramique présente toutes les caractéristiques de la sous-série cedrosan-saladoïde, que ce soit du point de vue des formes, de leur fréquence que des décors. Parmi le lot de 108 tessons en position secondaire provenant des couches supérieures, on dénombre d'après les bords 20 individus qui se répartissent en 18 formes ouvertes et deux formes indéterminées. La prépondérance des formes ouvertes et décorées est caractéristique, bien que cet échantillon soit peu représentatif car en position secondaire. En l'absence

de datation absolue, les observations stylistiques effectuées sur la céramique permettent d'attribuer cette production à un faciès cedrosan-saladoïde moyen, autour des v^e-vii^e s. de notre ère, comme l'avait proposé L. Allaire (Allaire 1985).

Les vestiges coloniaux

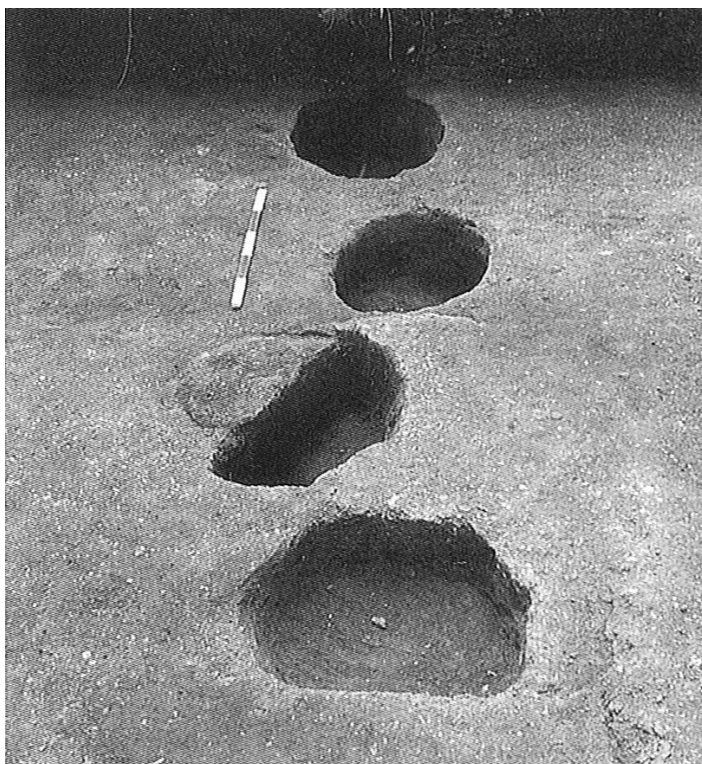
- 6 La tranchée 2 a révélé une série de 16 trous de poteaux attribués à l'époque coloniale et dont l'organisation spatiale forme vraisemblablement un alignement (fig. 4 et 5). Cette concentration de trous de poteau et leur probable organisation laissent supposer la conservation d'un plan de bâtiment. Cet ensemble est difficile à caler chronologiquement car les éléments de datation sont imprécis. En effet, seulement huit tessons proviennent du remplissage des trous de poteau. Il s'agit de trois fragments de céramique tournée, de deux fragments de faïence blanche fine, d'un fragment de céramique glaçurée et d'un fragment de tuile. Seule une fourchette chronologique large, située entre les xvii^e et xix^e s., peut être proposée. Les niveaux superficiels bien que remaniés par les labours, ont fourni une concentration de mobilier attribuable à cette même période. On note également la présence de fragments de pots à mélasse ou « recettes » utilisés dans la fabrication du sucre (Régaldo-Saint-Blacard 1986), ainsi qu'un fragment de tuyau de pipe en terre blanche. Seulement 3 tessons de céramique modelée, probablement précolombiens, ont été retrouvés associés. La présence de formes à sucre dans cette zone et dans le remplissage des trous de poteau est peut-être en rapport avec l'habitation Séguineau, anciennement habitation Bourdin, située à proximité sur le plateau. L'habitation Bourdin en activité au xviii^e s. produisait du sucre et du rhum. On ignore sa localisation précise, peut-être au même endroit que l'actuelle habitation Séguineau, mais sans certitude.

Fig. 4 – Relevés des trous de poteaux en tranchée 2



DAO : D. Bonnissent (Inrap).

Fig. 5 – Alignement de trous de poteaux dans la tranchée 2



Cliché : D. Bonnissent (Inrap).

Conclusion

- 7 Pour la phase cedrosan-saladoïde un seul niveau repéré dans le sondage 4 forme une couche diffuse de céramique, indiquant que l'occupation précolombienne n'est que très partiellement conservée. La distribution du mobilier amérindien en surface, dans la moitié sud-ouest de la parcelle indique que le site a été détruit par les labours. Il est probable que ce gisement s'étende de l'autre côté de la route nationale 1, sur le plateau. Il est difficile, en l'état actuel des recherches, de définir si les vestiges cedrosan-saladoïdes retrouvés ici sont contemporains de ceux du site de l'habitation Séguineau fouillé par L. Allaire (Allaire 1985). En effet, bien que la céramique soit similaire, les dépôts sont malgré tout distants de 300 m à 400 m. Si les vestiges appartiennent à la même occupation, au même village, ils formeraient alors un site d'une très grande superficie pour la période concernée. Il apparaît plus probable que le plateau de la Pointe Chateaugué ait servi de lieu d'implantation à des habitats successifs durant la période cedrosan-saladoïde, comme en témoigne la présence de mobilier sur tout le pourtour du plateau¹.
- 8 Concernant la période coloniale, les vestiges conservés sont limités à la moitié sud-ouest de la tranchée 2. Ce secteur à trous de poteau offre un bon potentiel pour qu'un plan de bâtiment soit conservé comme en ont été récemment découverts sur la déviation de Capesterre-Belle-Eau en Guadeloupe (Mestre 2001 ; Etrich 2003). La datation des vestiges est délicate à cause de la rareté du mobilier retrouvé dans le remplissage des trous de poteaux. La céramique présente dans les niveaux adjacents ne permet pas pour l'instant de proposer une datation précise.

NOTES

1. Information orale B. Bérard.

INDEX

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti5znJ6Z4o>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGMHHfbEED>

Année de l'opération : 2003

AUTEURS

DOMINIQUE BONNISSANT

Inrap